



VILLE DE BOULOGNE~BILLANCOURT

PÔLE VIE DE LA CITÉ

DIRECTION DÉMOCRATIE LOCALE ET

ANIMATION DES QUARTIERS

Animal perdu – Animal trouvé

Règlement d'utilisation

Ce règlement a pour objectif de préciser les règles d'utilisation du « Formulaire Animal perdu – Animal trouvé » créé sur la plateforme jeparticipe.boulognebillancourt.com.

Particulièrement impliquée dans la protection animale, la Ville de Boulogne-Billancourt a pour objectif, à travers ce formulaire, de veiller au bien-être animal en recensant l'ensemble des avis de recherche d'animaux trouvés et perdus.

Dans un souci de conserver une efficacité maximum à cet outil, cet objectif doit être strictement respecté. Ainsi, aucun partage d'informations divergentes ne peut avoir lieu sur une annonce.

Il est par ailleurs demandé aux participants de veiller à ce que leurs propos soient toujours respectueux à l'égard des autres, dans le cadre d'une expression modérée, polie et respectueuse.

Les annonces et commentaires font l'objet d'une modération. Le rôle des modérateurs est de veiller à la qualité des avis de recherche en écartant les contributions qui, par leur caractère indigne, attentatoire aux personnes, destructeur ou hors sujet, nuisent à l'objectif du formulaire. Les modérateurs supprimeront également tout propos contraire aux lois et règlements en vigueur.

En participant, il vous est demandé de suivre les conseils élémentaires suivants :

- Ne pas utiliser le « Formulaire Animal perdu – Animal trouvé » pour envoyer vos actualités personnelles (messages, photos, liens) ;
- Publier du contenu pertinent : il faut se poser la question de savoir si l'information publiée répond à l'objectif du formulaire ;
- Lire le contenu publié par les autres participants et réagir si une réponse appropriée peut être apportée ;
- Ne pas publier du contenu non vérifié : un contenu incertain peut faire miroiter le propriétaire de l'animal perdu ;
- Ne pas communiquer de contenu de sites web payants ;
- Ne pas communiquer de contenu violent, pouvant heurter les sensibilités ou impacter la réputation de quelqu'un ;
- Ne pas publier de contenu susceptible de diviser les participants du formulaire ;
- Les échanges doivent être constructifs, les signalements doivent être précis ;
- Ne soyez pas agacé.e si quelqu'un ne répond pas à votre annonce: ce n'est pas une obligation ;
- Si votre échange devient un dialogue avec une seule personne, préférez les échanges téléphoniques ;
- Soignez votre langage vis-à-vis des autres participants : le respect de tous par tous est une priorité afin de préserver la qualité des échanges ;

- Consultez les modérateurs par message privé en complétant le formulaire « Contact » en pied de page au cas où vous avez une remarque, une demande d'informations ou un avis à partager ;

Et n'oubliez pas, vous êtes responsable de tout ce que vous partagez sur le formulaire : les modérateurs ont le droit de supprimer sans mise en demeure préalable, toute publication qui présenterait un caractère inapproprié, offensant et/ou illégal.